

<http://www.solidaires-meteo.org/Compte-rendu-Solidaires-Meteo-CTSS-Sud-Ouest-du-1er-avril-2020.html>



Compte-rendu

Solidaires-Météo CTSS

Sud-Ouest du 1er avril 2020

- Sections locales - Sud-Ouest - CTSS DIRSO -

Date de mise en ligne : vendredi 17 avril 2020

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés

CTSS Sud-Ouest du 1er avril 2020

Présents :

Solidaires-Météo : Caroline Wattiaux, Maximilien Suarez

Expert : Patrick Chartier

CGT : Pierre Estecondo

Expert : Eric Soulier

CFDT : Nicolas Berthier, Olivier Cabanes

Direction : Isabelle Donet (DIR/D), Valérie Milon (DIR/DA), Franck Fatout (ADM/D) et Stéphane Jamonot (Support/D). Experte : Nathalie Bargerie

Secrétariat : Solidaires-Météo (Maximilien Suarez)

Ce CTSS ordinaire s'est exceptionnellement tenu en visioconférence pour cause de gestion de crise.

1. Suivi des actions 2019 et plan d'action 2020

- Réorganisation Montagne-Nivologie
Les rendez-vous prévus avec les préfectures afin de définir leurs besoins ont été annulés. Pas d'annonces concernant l'évolution de la réflexion de la DG sur le ou les sites qui constitueront l'organisation territoriale. Report possible de la restitution du rapport montagne Morel-Coleou.
- Réorganisation Aéronautique

Report de bascule à DSM/aéro au 2 juin 2020.

La prise de fonction des chefs de CRA est maintenue au 4/05.

Solidaires-Météo s'est exprimé pour que dès lors et tant que les effectifs le permettent le maintien du CRA Biarritz en tant que tel puisse perdurer.

DIR/D estime que ce n'est plus de son ressort.

- Cadre de fonction 2022

Suite aux différentes annonces de la PDG, celui-ci a évolué et compte désormais un 62 ETP (prévu 48 ETP lors d'un

précédent CTSS).

Le combat continue ...

MÉTÉO FRANCE
RESSOURCES HUMAINES

CADRE DE FONCTIONS 2022

DIRECTION INTERRÉGIONALE SUD-OUEST - TROIS 2022

DIRSO	PERSONNELS TECHNIQUES					PERSONNELS COMBATS						TOTAL
	PEP	IT	TSE	TM	Soins Total	A	B	C	TERRAC	DE	Soins Total	
MÉTRONAC CMIR	1	42	3	0	46	0	2	1	0	0	3	49
DIRECTION	1	1	0	0	2						0	3
COMMERCE		0	0		4			0			0	4
- JCB		0	0		1			0			0	1
- Ingénieur commercial		0	0		3			0			0	3
SERVICES		30	0		30						0	30
- SERVICES C. DAL CMIR		10			10						0	10
- MÉTÉO CONSEIL		20			20						0	20
- PEAN DE FORET		0			0						0	0
SUPPORT		0	1	0	0	4	0	0	1	0	0	5
- Chef			0		0						0	0
- ACU (Administrateur)			1		1						0	1
- FTI (Télécom et Traitement de l'Information)			0	0	0	0	0	0	1		0	1
- FTI (Télécom et Traitement de l'Information)			0	0	0						0	0
- Techniciens Amalys		0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1
- CELM 40 Escarimes			1		1						0	1
- Officiers territoriaux (OTC) Limoges			0		0						0	0
- Centre Météo Météo Pyrénées		0	10	0	0	10	0	0	0	0	0	10
TOTAL	1	86	3	0	89	0	2	1	0	0	3	92

Évolutions 2022 :
 Annullation de postes Pyrénées de Tarbes à 2 = 1 (TM)
 Transformation de TM au poste TSM CELM
 Annullation de 10-15 MC et ajout de 3 CDF et 1 Somme SA
 Création de 2 postes de Officiers territoriaux

TROIS	
2015	104
2017	100
2018	102
2019	110
2020	110
2021	110
2022	110

- Formation des MC

Solidaires-Météo rappelle sa dernière communication sur le sujet : [lien](#) .

Solidaires-Météo demande :

- - la réponse de la PDG à cette communication afin d'établir le plan de formation,
 - des formations personnalisées selon le volontariat et les besoins des agents,
 - un passage en CTSS spécifique sur ce point avant sa mise en oeuvre.

DIR/D assure que les formations seront adaptées aux postes tenus par les agents et convient d'une discussion sur le sujet au prochain CTSS.

- Référents territoriaux

DIR/D annonce que la réflexion est en cours. La DIRSO a donc 2 référents territoriaux identifiés localisés à Limoges et Albi. Nous notons bien que la localisation, est, selon DIR/D, justifiée par l'organisation elle-même et non pas par l'accompagnement des agents impactés par les réorganisations. A la question de l'organisation et du partage territorial, DIR/D précise que l'encadrement de Tarbes participera à l'activité de référent territorial dans son domaine territorial de compétence, et que la division Service du CMIR assurera ces missions sur le reste du territoire.

DIR/D précise que toutes les activités de crise seront assurée par le CMIR, sauf crise « nivologique ».

In fine, les référents territoriaux centraliseront les demandes de représentation et assureront la coordination avec le CMIR.

A la question du volume de temps de travail dédié à ces missions de référents territoriaux, DIR/D précise que la division Service répartira ces actions sur les effectifs disponibles parmi 1 directeur, 2 adjoints, et 1 renfort à La Rochelle dédié à la délicate activité de tableau de service des MC... Pour Tarbes, la réponse est plus floue mais de fait ça devrait se répartir sur le directeur et l'adjoint prévus à l'effectif.

- ICP

A l'issue des ICP, 14 agents n'avaient pas obtenu de « droit à option ».

DIR/D informe que 2 agents ont obtenu ce qu'ils demandaient, 12 ont eu une proposition ne relevant pas de leurs vœux (Ndlr généralement MC).

Concernant Mont-de-Marsan dont les agents avait obtenu un droit à option pour CRAxx, les difficultés logistiques ne permettant plus d'honorer les mesures d'accompagnement établies suite à la fermeture du CDM, l'administration propose : la recherche de nouveaux locaux à Mont-de-Marsan et si locaux satisfaisant la modification du droit à option des agents concernés sur des postes de MC.

2. GT MP, le serpent de mer ...

Un rapide calcul des effectifs sommés disponibles d'ici l'hiver prochain donne : 31 ETP, contre 55 ETP pour l'hiver 2019-2020.

La réponse de la direction consiste à faire ce qu'elle peut avec ce qu'elle a, ou aura ... Donc redistribution des tâches, compilation de tableaux de bord, rien d'inhabituel en l'absence ni de moyens ni de décision d'assumer que l'on ne peut plus tout faire en diminuant les effectifs de la DIR de plus de 40%...

Dans le document présenté, on déplore :

- qu'il n'y a pas de demande de renfort envisagé
- pas de suppression de tâches à la hauteur des baisses de moyens
- au contraire, de nouvelles productions ou tâches à effectuer (VNF, alpha, etc..)

Rédaction de motion pendant la pause méridienne.

Motion CTSS SO 1er avril 2020

Les représentants du personnel de la région SO ont bien conscience que la contrainte des effectifs qui pèse sur l'organisation du travail n'est pas de son fait direct.

La présentation faite concernant les conclusions du GT MP du 12 mars, préfigurant la réorganisation de la production à venir pour la période estivale et celle pour la saison hivernale appellent plusieurs commentaires :

La baisse d'effectif de près de 55 ETP à près de 30 ETP dans les mois à venir ne s'accompagne pas des actions d'automatisation ou de suppression de tâches de production ad-hoc.

La réponse de la direction consistant à fusionner des tableaux de bord et répartir entre les centres les diverses

tâches est insuffisante.

Les RP demandent :

- que le volume des productions humainement expertisées soit réduit proportionnellement aux effectifs disponibles
- que des actions d'étalement de la production dans la journée soient menées
- que des demandes de renfort d'autres services soit faites et les scénarii avec renfort étudiés
- que les calendriers de réorganisation des différents services, et les mobilités ad-hoc soient synchronisés afin de dégager des marges pour la saison VH 2020/2021 (report de la spécialisation de PC aéro de Blagnac, CSP AA , CSP Adm, etc ...)

Vote : 5 POUR

Cette motion remontera à DSR/D.